PARTI SOCIALISTE
Conseil national du samedi 27 janvier 2001

Sommaire

La présidente (Michèle Sabban)....1
Alain Claeys....1
Martine Aubry....4
Marisol Touraine....8
Gérard Filoche....12
Bruno Leroux....14
Henri Emmanuelli....17
François Rebsamen....19
Alain Vidalies....21
Patrick Bloche....23
Patrick Menucci....24
Jean-François Merle....25
Alain Bergounioux....26
Alain Vidalies....27
François Rebsamen....29

La séance est ouverte sous la présidence de Michèle Sabban.

La présidente (Michèle Sabban)

Chers camarades, prenez place, nous allons commencer nos travaux.
Avant de présenter l'ordre du jour, j'aimerais en votre nom adresser un message à Sylvie Guillaume qui, vous le savez, a été nommée présidente du Conseil national lors de notre dernier Congrès mais nous avait prévenus qu'elle aurait peut-être un temps de latence…
Sylvie a eu une petite fille depuis quelques jours, qui s'appelle Ewan. Je pense qu'elle a bien mérité qu'on l'applaudisse.
(Applaudissements)
L'ordre du jour appelle la présentation du calendrier politique 2001-2002 par Alain Claeys.

Alain Claeys

Chers camarades, il n'est pas facile de tenir un Conseil national à quelques semaines d'échéances qui nous concernent tous : les municipales et les cantonales. Je voudrais remercier très sincèrement les camarades qui ont fait ce déplacement et, particulièrement, celles et ceux qui viennent de provinces lointaines.
Très rapidement, je vais essayer de vous présenter le calendrier de nos activités en 2001 et début 2002.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Je crois qu'il n'y a pas, au-delà des municipales et des cantonales, à vous préciser ce que sont nos priorités en ce début d'année. C'est à la fois valoriser notre bilan (et, dans ce cadre-là, au cours des semaines qui viennent, Alain Bergounioux et tout le secteur Communication vous proposeront un certain nombre d'actions) et élaborer notre projet ; sur ce point, Martine Aubry, tout à l'heure, nous expliquera, au nom du Secrétariat national, la méthode utilisée.
Pour ma part, je ne m'en tiendrai qu'au calendrier de désignation de nos candidates et candidats pour les sénatoriales, pour les législatives, mais aussi pour l'élection présidentielle.
Concernant l'élaboration de notre Projet, la méthode qui a été utilisée veut répondre à trois préoccupations :
- tenir compte de la diversité de notre Parti ;
- associer en amont l'ensemble de nos sections et de nos fédérations ;
- et bien entendu, dans chacun de nos départements, essayer de s'ouvrir vers l'extérieur vis-à-vis des organisations syndicales, vis-à-vis de nos partenaires de la Gauche plurielle, vis-à-vis des associations, bref vis-à-vis de l'ensemble des personnes qui peuvent être intéressées ou concernées par notre Projet.
Les temps forts qui ont été arrêtés tournent autour de trois actions :
- un certain nombre de Conseils nationaux ;
- un certain nombre de colloques ;
- et en troisième lieu, des initiatives fédérales.
Concernant les Conseils nationaux, nous avons, en fonction du calendrier et des possibilités, sachant que la vie du Parti ne pourra reprendre activement que fin mars/début avril, décidé d'organiser nos débats autour de trois Conseils nationaux. Ces Conseils nationaux seront précédés de discussions dans nos Fédérations, dans nos sections, à partir d'un certain nombre de textes, d'argumentaires pour alimenter les débats.
Ces trois Conseils nationaux seront sur trois thèmes différents :
- le 30 juin, nous aborderons la démocratie politique et sociale.
- le 22 septembre, nous aborderons la paix et le développement.
- et enfin, le 17 novembre, nous aborderons le sujet de la croissance, l'emploi et la résolution des inégalités.
A chacun de ces Conseils nationaux, nous adopterons des textes, un certain nombre d'orientations qui viendront alimenter naturellement la Convention Nationale sur le Projet, qui se tiendra début 2002.
Parallèlement à ces Conseils nationaux, nous avons décidé de tenir quatre colloques qui seront organisés par les secrétaires nationaux concernés :
- l'un sur la sécurité, fin avril/début mai ;
- l'autre sur l'idée Socialiste, qui pourra associer nos partenaires européens et peut-être Alain en dira-t-il un mot tout à l'heure, qui se tiendra le 17 juin. On fera coïncider ce colloque avec le 30ème anniversaire du Congrès d'Epinay ;
- le troisième colloque sera sur le thème Science et éthique, le 13 octobre, un sujet dont nous n'avons pas l'habitude de traiter dans les partis politiques ou au Parti Socialiste (le Conseil Economique et Social qu'a mis en place François a travaillé, des propositions ont été faites) ;

Fondation Jean-Jaurès

- enfin, le 24 novembre se tiendra un collègue sur le projet éducatif global, abordant notre système éducatif mais plus largement essayant de donner une traduction concrète à cette notion que nous avons de formation tout au long de sa vie.

Trois Conseils nationaux, quatre Colloques, mais aussi une volonté, comme je vous l'ai dit, d'associer nos camarades dans les sections et fédérations, conformément aux orientations de la motion qu'avait présentée François.

Pour ce faire, nous avons décidé de faire un temps fort fédéral qui pourrait être le 19 mai, sous réserve de vérification. Ce jour-là, chacune de nos Fédérations pourrait aborder, en relation avec le secteur associatif, en relation avec les syndicats, avec nos partenaires, comme je vous l'ai dit, un des dix thèmes qu'on leur propose :

Quelle place pour la France dans le monde, quelles solidarités internationales.

L'Europe, une volonté, des actes.

Vers le plein emploi.

Un Projet éducatif global.

Les nouvelles sécurités.

La qualité de vie, le développement durable.

Renforcer la démocratie.

La jeunesse, quelles aspirations, quels projets, comment rendre les jeunes acteurs.

Le but de cette manifestation, de ces temps forts de nos fédérations, c'est réfléchir sur un thème, s'ouvrir vers l'extérieur.

Les thèmes, les propositions qui pourront émaner de ces journées de réflexions et de débats remonteront et viendront alimenter nos Conseils nationaux thématiques que je vous ai précisés tout à l'heure.

Vous voyez donc une volonté à la fois de débattre de façon la plus décentralisée possible, une volonté dans ces douze mois de s'ouvrir vers l'extérieur et une volonté de donner à nos Conseils nationaux véritablement leur rôle. Peut-être l'avez-vous constaté vous-mêmes, de Conseil national en Conseil national, on parlait de moins en moins de politique de fond, donc on a voulu, à travers ces thèmes, redonner au Conseil national son rôle et sa responsabilité.

Concernant la préparation des échéances électorales, je ne parlerai pas des municipales et des cantonales ; s'il y a encore quelques petits problèmes, je crois qu'il y a une commission qui s'est réunie depuis ce matin et c'est un point qui va être abordé tout à l'heure.

Je voudrais vous donner déjà quelques indications.

François a proposé au dernier Bureau national que, concernant les sénatoriales, on puisse ratifier la liste de nos candidats à l'occasion du premier Conseil national thématique, c'est-à-dire le 30 juin.

Concernant les élections législatives, la proposition qui vous est faite est double. Vous pourriez mandater un Bureau national qui se tiendrait en octobre prochain pour retenir les circonscriptions réservées aux femmes. Ensuite, on peut envisager une date qui serait courant décembre pour désigner nos candidates et candidats aux élections législatives.

Fondation Jean-Jaurès

Donc, deux temps : un premier temps, Bureau national, en octobre, pour réserver les circonscriptions pour des candidates féminines, et un deuxième temps, en décembre, suite aux négociations que nous aurons eues avec nos partenaires, pour une ratification de nos candidates et candidats.
Concernant l'élection présidentielle et la désignation de notre candidat, nous avons retenu pour ouvrir le processus la mi-février 2002, c'est-à-dire le 15 février 2002, pour qu'il y ait un espace entre notre Convention nationale sur le Projet et la désignation de notre candidat. La Convention nationale sur le Projet aura lieu le 27 janvier, donc on pourrait ouvrir le processus de désignation de notre candidat autour du 15 février.
Voilà, chers camarades, ce que je voulais vous dire en ce début de Conseil national.
Je pense que ce travail, on va arriver à l'équilibrer tout au long de l'année. Quant à ce que le Conseil national pourra vous apporter durant ces longs mois, de discussions entre nous et de débats, nous allons prendre un certain nombre de dispositions en tant que support d'information, de débat, pour vous aider matériellement. Là encore, des initiatives, y compris peut-être pour les municipales, seront prises, et je pense que la réunion des premiers fédéraux qui s'est tenue tout à l'heure et celle des secrétaires de section qui se tiendra demain, nous permettront d'affiner et de pouvoir vous apporter un certain nombre de réponses.
Voilà ce que je voulais dire rapidement en début de Conseil national, bon travail et bon courage !
(Applaudissements)

La présidente - Merci Alain.
Mes chers camarades, l'ordre du jour appelait François Rebsamen et Bruno Leroux pour un rapport sur la préparation des élections municipales. La commission n'a pas fini de se réunir, je vais proposer à Martine Aubry de présenter le rapport sur les modalités de l'élaboration du projet.

Martine Aubry
Merci beaucoup, mes chers camarades, nous avons commencé à travailler sur la problématique d'entrée, si je puis dire, dans le projet sachant qu'il ne s'agit pas, bien évidemment, pour nous aujourd'hui de faire des propositions, encore moins de faire un plan pour notre projet, mais bien plutôt d'essayer de savoir comment nous rentrons dans ces travaux et comment nous les organisons.
Nous avons donc travaillé à quelques-uns avec un certain nombre de contributions des secrétaires nationaux, avec François Rebsamen, bien sûr, sur les rôles des fédérations.
Nous souhaitons donc vous proposer - un document vous a été distribué - à la fois une méthode et un mode d'entrée dans le projet.
La méthode : je pense que depuis le congrès de Grenoble, on voit bien que nous sommes entrés dans cette préparation et la conviction que nous avions tous au Secrétariat national, comme au Bureau national, avec François Hollande, c'est

Fondation Jean Jaurès

que le Parti n'a jamais été aussi bon que lorsqu'il s'est mis en marche de bas en haut et de haut en bas et lorsqu'il a ouvert les portes et les fenêtres ; on a tous en mémoire les Etats généraux et aussi beaucoup de contre-exemples.
La conviction que nous avons aussi, c'est que la situation de la France dans ce début de 21ème siècle n'est pas la même qu'entre 1995 et 1997, tant mieux d'ailleurs, c'est largement grâce à notre bilan, mais il y a aussi des attentes de la part des Français, attentes individuelles mais aussi volonté de participer, d'intervenir qui doivent être prises en compte et si nous arrivons à les mobiliser, y compris dans la préparation du projet autour des sections et fédérations, ce sera évidemment une mobilisation utile sur le plan pédagogique, mais aussi sur le fond du projet que nous proposons.
Aussi, la méthode, qui est proposée, est de retenir - vous en trouverez la liste dans votre dossier- 8 thèmes qui peuvent être discutés qui le seront aujourd'hui et demain. Nous en avons parlé avec les premiers fédéraux tout à l'heure ; chaque fédération pourrait se saisir d'un ou deux de ces thèmes, voire plus si elle le souhaite, le travaillerait à la fois avec des experts, des intellectuels, bien évidemment des militants, mais aussi les forces économiques et sociales du département, nous ferait des propositions après une journée qui pourrait être un forum ou un colloque, avant bien évidemment que nous en débattions lors de nos Conseils nationaux ou lors de nos réunions ou colloques prévus au niveau national dont je vais vous redonner tout de suite les dates.
Ces 8 thèmes, tels que nous les avons retenus, seraient :
Premièrement, quelle place pour la France dans le monde, quelle solidarité internationale ?
Un deuxième thème sur l'Europe : une volonté, des actes.
Troisième thème : vers le plein emploi.
Quatrième thème : un projet éducatif global.
Cinquième thème : les nouvelles sécurités.
Sixième thème : la qualité de vie et le développement durable.
Septième thème : renforcer la démocratie.
Huitième thème : idées transversales au tour de la jeunesse.
Chaque fédération choisirait donc les thèmes qui lui conviendraient et ferait remonter ses propositions de manière à ce qu'elles soient prises en compte lors de nos rendez-vous. Pour l'instant, le Bureau national a prévu a prévu trois Conseils nationaux : en juin 2000 sur la démocratie politique et sociale, en septembre 2000 sur la paix, le développement et l'Europe, en novembre 2000, sur la croissance, le plein emploi et la solidarité.
Après un débat, nous avons pensé qu'il serait utile, voire même une bonne chose sur le plan de l'image de notre Parti, alors que nous allons être réunis à l'Université d'été non seulement avec les responsables, mais aussi avec des militants, d'y traiter les questions liées au cadre de vie, à la société en développement.
Enfin, nous avons pensé qu'il serait souhaitable d'organiser 4 colloques : un colloque peut-être à l'occasion des trente ans du congrès d'Epinay sur l'idée Socialiste, qui s'ouvrirait largement sur nos partis « frères », si je puis dire, et

trois colloques restreints, un sur la sécurité, un sur la science, la société et l'éthique et un dernier sur le projet éducatif global qui aille du soutien au parents dès la naissance lorsque nécessaire, jusqu'aux universités du troisième âge pour aller vite en passant bien évidemment par le corps central qui est le rôle de l'école et le projet éducatif global intégrant le sport, les loisirs, la culture.
Voilà pour le programme qui pourrait nous permettre par des itérations successives entre le travail du Parti, son ouverture vers la société, le travail des secrétaires nationaux qui vont mettre en place un certain nombre de groupes, qui eux-mêmes seront ouverts vers l'extérieur, de préparer une convention nationale de ratification du projet fin janvier 2002.
Voilà pour la méthode.
En ce qui concerne le fond, nous vous proposons de rentrer dans nos travaux selon une problématique large. Nous pensons qu'on n'attend pas aujourd'hui du PS un catalogue de propositions, mais bien un projet de société, certains diraient même de civilisation, quelle France voulons-nous ? Quelle Europe ? A partir de là, que proposons-nous de manière concrète ?
Pour avancer vers ce projet, nous avons pensé qu'il était utile d'abord en faisant un petit clin d'œil à 1981, d'intituler nos trois parties : comprendre, vouloir, agir.
Tout d'abord donc comprendre où nous en sommes de la globalisation et de la mondialisation, où nous en sommes aujourd'hui de la prééminence des intérêts économiques et financiers qui parfois mettent en cause y compris la démocratie et le pouvoir politique, comprendre où ou nous en sommes sur les inégalités entre continents, entre pays, mais aussi à l'intérieur de notre propre pays, regarder ce que l'on peut, par exemple, tirer des nouvelles technologie en cherchant sur chacun de ces thèmes à sortir des lieux communs ; par exemple, sur les nouvelles technologies, certes, l'information va plus vite, elles font changer nos modes de consommation et de travail, mais allons plus loin pour savoir si elles vont changer, par exemple, la valeur du travail dans la société. Je ne le crois pas, mais encore faut-il que nous y travaillions. Donc un travail clair sur les grandes transformations qui marquent notre société.
Toujours dans le diagnostic, un travail sur les attentes et les aspirations ; là je crois que le rôle du Parti, de chaque section, peut être tout à fait essentiel.
Si l'on regarde les choses rapidement, on a l'impression qu'il y a aujourd'hui un double mouvement contradictoire de la part des Français : à la fois, on a l'impression qu'il y a une certaine tolérance dans la sphère privée avec une demande d'un choix individuel de sa vie et en même temps, un besoin grandissant d'autorité, de règles, de repères au plan social. Nous avons à réfléchir sur ces points-là.
En résumé, je dirai que les Français veulent à la fois plus d'autonomie, mais dans une société plus civile et qui garantit l'égalité des droits et des chances. Nous retrouvons dans leurs attentes, les attentes traditionnelles : l'emploi, le pouvoir d'achat, mais aussi de nouvelles attentes sur la sécurité dans tous les sens du terme : physique, alimentaire, environnementale mais aussi la lutte contre les inégalités qui apparaît comme étant toujours très prégnante dans notre société. Evidemment, nous nous retrouvons très bien.

Fondation Jean Jaurès

A partir de cette analyse de la société, nous visiterons nos valeurs qui apparaissent plus que jamais d'actualité : la liberté, qu'il faudra mettre face à la responsabilité : comment faisons-nous pour donner à chaque individu l'accès aux droits fondamentaux qui lui permet d'être libre, accès à l'emploi, à la santé, au logement, à la culture et à l'égalité que nous devrons regarder dès maintenant, à la justice et enfin, bien sûr, la solidarité.
Nous pensons que nous avons enfin peut-être à nous poser la question de savoir si nous ne pouvons pas faire mieux rimer socialisme et humanisme, si l'objectif qui est le nôtre est bien de proposer à la France et à l'Europe un contre-projet face au libéralisme largement majoritaire aujourd'hui.
Toujours dans ce diagnostic des outils, à partir de nos valeurs, il faut revoir ces outils.
Quel rôle pour l'Etat et pour les services publics, quelle réforme pour l'Etat et les services publics ?
Là nous pensons que nous sommes plutôt dans la complexité qu'avant.
L'Etat ne doit pas seulement contraindre, s'opposer, il doit impulser, combiner, articuler et concilier.
A cet égard, nous vous proposons de rentrer dans chaque sujet avec la nécessité d'articuler ce qui peut paraître parfois inconciliable, l'économique et le social. Je crois que Lionel Jospin a très bien montré qu'une économie plus solidaire est aussi une économie plus performante.
L'Etat et la société.
Qu'est-ce qui relève de la loi et qu'est-ce qui relève du contrat, comment l'Etat peut-il mobiliser la société ?
La grande réforme de la décentralisation, telle qu'elle a été engagée par le rapport de Pierre Mauroy, jusqu'où va-t-on et comment le fait-on ?
Et puis, élément très important, comment allons-nous, Socialistes, répondre à cette aspiration individuelle d'autonomie, de liberté, et de choix dans sa vie et la nécessaire action collective si on ne veut pas que l'autonomie aille à l'encontre de l'intérêt général.
C'est une question que nous devrons aussi intégrer dans chacun de nos sujets.
Nous avons retenu 4 thèmes. Je vais très vite.
Le premier : la paix et le développement dans le monde.
Quelle Europe pour demain pour pouvoir s'opposer au modèle libéral ? Des discours, certes, mais aussi des actes.
Quelle solidarité internationale ? Je pense notamment à notre action vis-à-vis de l'Afrique. Doit-on regarder aujourd'hui nos Institutions internationales pour voir si elles sont performantes : l'ONU, le Tribunal pénal international de La Haye, etc.
Il faut peut-être faire un bilan sur le droit d'ingérence pour vérifier si le combat sur les Droits de l'Homme n'a pas parfois laissé la place à des intérêts économiques.
Bref, il faut regarder si la France a bien une voie et quelle voie elle doit tenir aujourd'hui en Europe et sur le plan international.

Fondation Jean Jaurès

Deuxième thème : croissance, plein emploi, solidarité, etc. Les conditions d'une croissance qui soit à la fois la plus forte possible et durable respectant l'environnement, les conditions et le cheminement vers le plein emploi.
Il y a aussi la poursuite de la lutte contre les exclusions et la solidarité qui nous amènera évidemment à regarder le problème de la politique fiscale.
Troisième thème : qualité de vie et citoyenneté.
Nous visons là des thèmes très divers qui sont à la fois comment mieux vivre ensemble la qualité des espaces publics, la gestion de nos ressources, mais aussi une place pour chacun dans la société de la petite enfance aux personnes âgées en passant par les personnes handicapées.
Et puis comment mieux vivre ensemble la mixité sociale, la lutte contre les discriminations, toutes les formes de discriminations et pourquoi pas, pour porter, reporter nos valeurs de fraternité, autour de thèmes, comme l'accès de tous à la culture, le soutien à la création, la culture comme moyen de l'insouciance, et pourquoi pas, la fête, j'insiste là-dessus.
Je pense que notre projet devrait avoir de la flamme et donner envie aux français et aux françaises non seulement de nous rejoindre mais de faire bouger la société avec nous.
Dernier thème : démocratie et citoyenneté. C'est tout le débat institutionnel, la réforme du Sénat, le renforcement du rôle du Parlement mais la décentralisation mais aussi comment répondre aux demandes des Français de mieux participer, ce qui nous amènera à traiter des thèmes nouveaux aussi comme par exemple l'aménagement du temps tout au long de la vie ; comme par exemple, l'aménagement du temps entre la vie professionnelle, la vie familiale et la vie sociale, le droit à la famille, j'en passe et sans doute des meilleures.
Voilà très rapidement à la fois le mode d'entrée dans nos travaux, tout est ouvert bien évidemment et la démarche la plus concertative possible au sein de notre Parti et en dehors de notre Parti pour lequel nous comptons sur chacun d'entre vous.
(Applaudissements).

La présidente - Merci, Martine.
Je tiens à signaler qu'il est difficile de s'exprimer part rapport aux conversations particulières qui se tiennent au fond de la salle.
Je vous demande de quitter la salle pour les tenir à l'extérieur et de laisser l'orateur s'exprimer un petit peu dans le calme.
Marisol, tu as la parole pour ton rapport sur la situation sociale.

Marisol Touraine

Chers camarades, avant que ne s'engage un débat qui portera sur les listes municipales, et après la présentation par Martine, du travail et du cadre général dans lequel se situe notre projet à plus long terme, je voudrais en revenir à l'instant présent en quelque sorte et analyser avec vous la situation sociale dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui qui se situe à un moment charnière ; un moment charnière après la grande manifestation des salariés pour la garantie des

retraites complémentaires et avant la probable reprise des négociations entre les partenaires sociaux, et avant aussi, il faut le dire, la manifestation de Mardi prochain, de la fonction publique.
A l'évidence, on peut avoir le sentiment que nous nous trouvons en ce moment dans une période de revendications sociales assez forte. Je crois, cependant, que ce serait une erreur que d'amalgamer l'ensemble de ces mouvements et de les identifier les uns aux autres.
Je voudrais aborder devant vous deux points : essayer de caractériser la période sociale dans laquelle nous nous trouvons, puis, dans un deuxième temps, évidemment, m'arrêter un petit peu sur la stratégie destructrice que le MEDEF a engagée pour essayer de mieux la comprendre.
La situation sociale du moment, me semble-t-il, peut être caractérisée par trois éléments :
Le premier, c'est évidemment, nous le soulignons assez souvent, que les résultats de la politique de l'emploi restent bons, très bons même, et que cette situation est perçue comme telle par nos concitoyens.
D'une certaine manière, ce qui n'est pas un paradoxe, dans ce contexte, d'autres revendications se font entendre, des revendications sur les salaires - je vais y revenir - dans un instant, des revendications sur les améliorations de la qualité du travail mais aussi des revendications qui traduisent le changement de climat social.
Dans une situation économique meilleure, le rapport des forces entre les salariés et le patronat, s'en trouve amélioré, et les salariés qui hésitaient à revendiquer, qui hésitaient à manifester, aujourd'hui, ont moins d'inquiétudes à le faire et d'une certaine manière, ce que nous voyons manifester chez Danone, et après chez Michelin, les salariés qui descendent dans la rue pour demander la garantie de leur pouvoir d'achat ou la garantie de leur retraite, eh bien c'est aussi le résultat de l'amélioration de la situation économique et sociale, telle qu'elle résulte de la politique du Gouvernement et, de ce point de vue, je crois que nous n'avons pas de leçons à revoir sur le dialogue social, alors que si celui peut se tenir, c'est bien parce que l'amélioration de la conjoncture le permet.
La deuxième caractéristique, je le disais il y a un instant, concerne la situation actuelle. C'est évidemment que la revendication sur l'emploi, devient non seulement une revendication pour la baisse du chômage, surtout si cette préoccupation se maintient s'il continue, mais les français sont attentifs à la qualité des emplois qui leur sont proposées et demandent clairement au Gouvernement de définir un cadre qui permette de lutter contre un certain nombre d'abus sur les contrats à durée déterminée, sur les licenciements économiques abusifs, etc.
Je crois que, de ce point de vue là, le fait que le gouvernement se soit engagé avec le Parlement, dans la loi de modernisation sociale, est une première réponse et un point important.
Troisième revendication bien sûr, troisième caractéristique de la situation, les revendications salariales.

Ces revendications, nous l'avons dit, nous paraissent et me paraissent en tout cas non seulement légitimes mais naturelles. Il serait incompréhensible, dans une situation économique qui reste florissante, qui continue de produire des emplois, qui produit de la richesse, que les salariés ne bénéficient pas, eux, directement, de cette situation.
Cela est vrai pour les salariés du privé, comme évidemment pour les fonctionnaires. Alors, ces revendications s'adressent pour partie au gouvernement qui a assumé les responsabilités pour le moment qui étaient les siennes, pour les salariés les plus modestes à travers la prime pour l'emploi, que touchera le salarié et qui ira jusqu'à 1 x 4 le SMIC.
Evidemment la principale question porte sur les fonctionnaires. Vous savez que les propositions d'augmentation salariale ont été faites sur 5 ans et elles ont été jugées par les syndicats insuffisantes.
Il nous paraît évidemment souhaitable qu'un accord puisse être signé entre des syndicats et le gouvernement. Si les propositions qui ont été faites sont loin d'être négligeables, je crois que nous ne pouvons pas ignorer l'aspiration des fonctionnaires à être entendus dans cette situation de croissance économique à un moment surtout, et je voudrais insister sur ce point, où la droite et le patronat, essaient d'opposer dans notre pays, les fonctionnaires ou salariés du privé, et essaient de dénoncer les fonctionnaires comme les fauteurs de troubles, de tous les troubles et de toues les instabilités sociales.
Au moment où l'on met en cause le fondement même des politiques publiques et, de ce point de vue là, nous n'avons pas à nous laisser désigner comme responsables de la mauvaise politique ou de la mauvaise gestion patronale, j'en viens à la question des retraites.
Après la manifestation très spectaculaire de jeudi dernier, puisque ce sont plusieurs centaines de milliers de salariés qui sont descendus dans les rues pour manifester leur volonté de voir garantie la question des retraites complémentaires, sur ce point, je crois que nous pouvons faire très rapidement quelques remarques.
La première c'est que ce qui a évidemment permis d'aboutir à un résultat positif jeudi dernier, c'est l'unité et l'union des syndicats et nous ne pouvons que nous réjouir que sur une gestion aussi sensible, les syndicats aient été rassemblés et qu'une position commune ait pu être dégagée.
Le deuxième point, c'est que le MEDEF a engagé, il y a à peu près 18 mois, un processus de refondation sociale supposé toucher successivement l'ensemble des chantiers de la protection sociale. Or on constate, 18 mois après, l'engagement de ce processus : à chaque fois qu'un dossier est traité, il faut intervenir pour éviter que la négociation ne se termine soit par l'absence d'accords, soit par un accord qui ne serait pas acceptable pour les salariés.
Il y a 6 mois, il avait fallu que le Gouvernement, avec Martine Aubry, intervienne pour faire en sorte que la convention UNEDIC traite bien de l'ensemble des chômeurs et ne fasse pas le tri entre les bons et les mauvais chômeurs.

Fondation Jean Jaurès

Aujourd'hui, ce sont les syndicats et les salariés qui, par leur intervention, ont amené ou vont amener probablement le MEDEF à reprendre la table de négociation.
Il faut dire que la stratégie du MEDEF peut apparaître, à bien des égards, incompréhensible. Incompréhensible sur la forme puisqu'il est difficile de faire passer, comme une volonté de rénovation sociale, et de rénovation du paritarisme, une politique qui consiste à refuser de négocier sur autre chose que sur ses propres positions.
Une politique qui consiste à prendre en otages les salariés pour faire passer des propositions dont on sait qu'elles leur sont inacceptables.
C'est cette politique là qui a été sanctionnée l'autre jour. Il est évident que pour nous, le gage que le MEDEF doit donner de sa volonté à reprendre un dialogue sérieux, c'est évidemment de lever l'hypothèque qu'il fait peser sur les retraites complémentaires, le financement des retraites complémentaires entre 60 et 65 ans, en annonçant clairement que l'UNEDIC continuera à percevoir les cotisations patronales pour financer cette partie des retraites complémentaires.
Et puis sur le fond, stratégie forte également du MEDEF puisque le seul élément de négociation posé sur la table est l'allongement à 45 annuités de cotisations dans le secteur privé, et ce, pour obtenir sa retraite à taux plein.
Nous avons toujours dit, pour notre part, et les syndicats de leur part aussi, que des négociations devaient avoir lieu sur la question des retraites.
Nous ne pensons pas qu'il y ait une seule voie, une seule solution, et je voudrais simplement souligner le paradoxe, les paradoxes qu'il y a à voir le MEDEF s'en tenir à l'allongement de la durée de cotisations, alors que dans le même temps, il fait appel de façon massive à l'Etat pour mettre en pré-retraite des salariés dont il dit qu'ils sont trop âgés pour travailler.
Il faut qu'il se mette d'accord : ou ils sont trop âgés pour travailler ou ils doivent travailler plus longtemps.
Autre paradoxe enfin, le MEDEF demande l'allongement de la durée des cotisations mais il invoque pour ainsi dire la retraite à 60 ans lorsqu'il refuse de renouveler par exemple le dispositif ARPE, lorsqu'il refuse de permettre à des salariés qui ont commencé à travailler très jeunes, avant 20 ans, de partir à la retraite avant 60 ans.
S'il voulait s'en tenir à la question de la durée de cotisations, qu'il soit donc cohérent avec lui-même et qu'il laisse les salariés ayant commencé à travailler vers 16-17 ans, partir plus tôt.
Je crois que nous sommes face à une situation en fait qui prouve que le MEDEF est engagé à l'égard des syndicats mais aussi du Gouvernement, dans une politique idéologique.
Cette politique a subi, il y a deux jours, un grave revers, il me semble qu’il y a là les éléments pour une reprise d’un dialogue qui doit se faire sur des bases nouvelles et en tout cas qui ne peut pas se faire sur les seules bases exigées par le MEDEF.

La présidente - Chers camarades, nous allons passer au débat général. Je prends les inscriptions et nous ferons les municipales dès que la commission sera terminée.
Nous ouvrons le débat sur cette partie-là du Conseil national, et nous reprendrons dès que François Rebsamen sera prêt ainsi que Bruno Leroux.
Je vous invite aux inscriptions.
Gérard, tu ouvres le débat.

Gérard Filoche

C'est sur le dernier rapport que je souhaite dire quelques mots.
Je crois que nous avons tous noté l'évolution du nombre de grèves entre l'année 1999 et 1998, c'est plus 65% de grèves. Nous avons tous noté, et nous continuerons à noter, l'augmentation par rapport à 1999 qui est à peu près similaire, avec en ce début d'année un mouvement social réel mettant au premier plan les salaires pour la première fois depuis vingt-cinq ans. La journée du 25 janvier après celle du 18 janvier, sans parler de mardi prochain, est assez significative.
Je crois que pour retrouver le nombre de manifestants de jeudi, sans un mot d'ordre de grève, et des défilés de cette importance il faut remonter à plusieurs décennies, sans parler de novembre et décembre 1995.
Il est évident que cela s'inscrit dans la continuité des différés de novembre-décembre 1995 : le phénomène que l'on note de re syndicalisation, pour la première fois les éléments syndiqués passent devant les non syndiqués, la CGT remonte légèrement devant la CFDT dans les mêmes élections professionnelles, ce sont des indices qui convergent …. (inaudible)… cela doit nous amener à poser cette question des salaires de façon plus précise peut-être.
Je suis évidemment de la fonction publique professionnellement, je trouve que 37 francs de plus, c'est la situation actuelle quand le SMIC est à 7 101,38 F, c'est peu. Proposer une augmentation de 54 F plus 37 F, ce qui porterait les choses à environ 90 F, c'est peu.
Même la prochaine augmentation du SMIC ferait revenir le niveau minimal en dessous du SMIC, situation que nous connaissions antérieurement.
Le fait qu'il y ait 7 organisations syndicales qui appellent, ensemble, mardi prochain, signifie bien que cette augmentation est nettement insuffisante.
On ne peut pas se poser la question des salaires sans prendre nos responsabilités au niveau de l'Etat, y compris pour les bas salaires. Dans le meilleur des cas 90 Francs cela ne nous fait pas tenir jusqu'au 1er juillet prochain, date à laquelle le SMIC sera nécessairement augmenté, sans parler du problème des minima dans le privé, ce qui fait que 8 conventions sur 10 sont des minima inférieurs au SMIC, c'est-à-dire que chaque fois que le SMIC remonte un petit peu, cela ne suit pas, ce sont seulement les grilles de l'ancienneté ou les avantages en nature qui permettent de ne pas être en dessous de la loi et ceci fait que les gens qui ne bénéficient pas de cette augmentation, sont ceux qui en ont le plus besoin, cela concerne 2 400 000 personnes. Que cela joue sur 50 francs, 100 francs ou 200 francs au niveau des bas salaires, c'est cette population-là qui ne bénéficie pas

Collection Jean Jaurès

des augmentations auxquelles ils ont droit à cause du fait que le patronat négocie en dessous de la loi.
La loi devrait l'emporter sur le contrat, puisque SMIC il y a, nous devrons fixer les minima sociaux par la loi en même temps que le SMIC. Cela aurait comme effet sur les bas salaires de ne pas avoir ces paliers qui sur 50, 100 ou 200 francs jouent pour 2 400 000 personnes.
Au niveau de ces gens c'est fondamental d'avoir 200 ou 400 francs de plus. Quand on parle de salaire, cela dépend de notre responsabilité et pas d'une autre, aussi bien dans la fonction publique que dans le privé.
Sur la question des retraites, j'ai bien entendu les arguments qui sont donnés. Il faut dire que le MEDEF fait une vraie provocation, dire qu'il fléchit devant les manifestants ressemble à une retraite préparée avec une direction syndicale, dire que ce ne sera pas 45 mais 42,5 ce serait trop facile de poser les problèmes de la façon dont le MEDEF le pose.
Tous leurs arguments ont déjà été utilisés en 1950 pour parler des retraites, tous, la limite démographique, la durée de la vie, le boom de l'après-guerre, la technologie, tous les arguments qu'ils utilisent ont déjà été utilisés en cinq ans pour prévoir une catastrophe des retraites en l'an 2000, ils nous ressortent ces arguments de 1950 pour nous dire que cela va se produire en 2050.
Il nous était annoncé que ce serait possible, en ce qui concerne le niveau démographique, avec 13,1% … (inaudible)… en la matière on ne le voit pas encore venir, et on nous annonce des catastrophes dans l'AGIRC, dans l'ARRCO, sur le plan des caisses de retraite, on nous dit que c'est pour 2004-2005, on lit dans le Monde que c'est pour 2010. Qui a des chiffres fiables ?
Ensuite, il va y avoir un rapport entre les actifs et les inactifs qui va se dégrader, mais ce qui compte c'est le rapport entre les inactifs et les actifs occupés, si les actifs occupés augmentent, même s'il y a moins de jeunes et plus de vieux – ce qui n'est pas vrai encore – mais que le nombre d'actifs occupés augmente, le rapport sur trente ou quarante ans entre actifs occupés et inactifs n'a aucune raison de se dégrader.
Nous comptons, comme le disait Martine, militer pour le plein emploi. Il n'y pas de problème de retraite quoi qu'en dise M. Juppé, et s'il y a un problème le patronat peut payer 0,4% d'augmentation de cotisation patronale pour les retraites. Quand il a fallu, il y a vingt ans, dire que le chômage augmentait on a demandé aux fonctionnaires 1% solidarité, on l'a fait. Et eux, avec les profits qu'ils font en ce moment , avec la situation économique dans laquelle ils sont ils ne pourraient pas payer 0,4% de cotisation patronale qui permettrait d'avoir la retraite à 55 ans dans les métiers les plus durs, où il y a une charge de travail insupportable pour les gens qui fait qu'ils ne peuvent pas aller au-delà de 55 ans.
75% des Français disent qu'ils sont d'accord avec les manifestants, excusez-moi, je ne suis pas leur porte-parole mais ils sont d'accord avec ce que je suis en train de dire. Est-ce que ce n'est pas ce que nous devrions dire, nous, en tant que tels, tel quel ?
La refondation sociale du MEDEF avec ses 8 chantiers c'est la réduction de la protection de la santé : une visite médicale tous les deux ans au lieu de tous les

ans et on négocie branche par branche s'il y a un risque ou pas dans cette branche. Je croyais que la santé, c'était d'ordre public, que la santé cela relevait de la loi. On ne peut pas discuter branche par branche pour savoir si dans cette branche là il y a un risque ou pas. Cela s'établit, se juge suivant des critères objectifs. Quand les gamins se font brûler les doigts dans l'huile brûlante dans les Mac Do, est-ce qu'on décidera qu'il n'y a pas de risque ? Est-ce qu'on décidera par négociation que ce n'est pas le cas, comme ce n'est plus la loi qui l'emportera, les gosses dans les Mac Do continueront de se faire brûler les doigts.
C'est cela qui a été décidé le 20 décembre dans l'un des 8 chantiers.
Ils ont encore la formation professionnelle, l'égalité professionnelle, ils vont finir à la fin de l'année par la question de la Sécurité Sociale après nous avoir fait avaler la médecine du travail, les contrats à durée déterminée. Quant à l'accord UNEDIC je répète que c'est un accord minoritaire dans le pays.
La CFDT, CGC et CFTC c'est une minorité de salariés par rapport aux élections professionnelles prud'homales ou par rapport aux élections tout court, les syndicats CGT et FO sont une majorité. Si on veut signer des accords qui soient des accords signés par une majorité, il faut que l'accord UNEDIC soit respecté, or il est en porte-à-faux… (inaudible).
Je nous trouve un peu en dessous du point de vue de la réponse face à cet interlocuteur qui remplace la loi, qui gonfle les pieds à Chirac et lui dit : voilà ce qu'il faut descendre.
La riposte pour gagner c'est de rassurer l'ensemble de ce peuple de gauche autant sur la question des retraites que sur la question des salaires et de lui donner satisfaction.

La présidente - Merci Gérard.
Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? On va passer au plat de résistance.
Je vais passer la parole à Bruno Leroux. François Rebsamen va nous rejoindre dans quelques instants.

Bruno Leroux

On va avoir besoin d'attendre François Rebsamen, il faut qu'il arrive vite à moins que je ne vous relise le contenu de tous les accords qui ont été signés pour l'instant, que j'ai ici et que les premiers secrétaires fédéraux m'ont envoyés ; sinon cela va aller relativement vite dans le partage dans ce Conseil national, François vous présentera les questions qui relèvent de notre ordonnancement interne sur les listes.
Je vais vous faire un petit point sur la façon dont nous sommes sur les accords gauche plurielle en vous disant que demain dans la matinée, puisque notre conseil National a vocation à se prononcer sur l'ordonnancement interne à notre Parti, et nous écouterons les fédérations qui connaissent des difficultés dans les accords gauche plurielle, les dernières difficultés, nous auditionnerons les fédérations pour lesquelles il a pu y avoir des recours déposés touchant non pas aux questions internes au parti mais à des conséquences dues à des désaccords à

Fondation Jean Jaurès

l'intérieur du parti sur les accords qui ont été passés avec la Gauche plurielle et donc nous verrons cela demain dans la matinée et mandat sera donné au bureau national pour ensuite trancher les questions découlant de ces désaccord potentiels dus à des accords ou des non accords gauche plurielle sur vos départements.
En début de semaine -pour faire un point complet- vous avez reçu notamment les Premiers fédéraux, un Fax vous demandant de nous faire le point sur ce qui reste des difficultés. Aujourd'hui, on peut dire que dans la plupart des départements, la situation est réglée même si nous parlons aujourd'hui des élections municipales, la situation est quasiment réglée partout.
Il y a plus de difficultés encore, mais le type d'élection s'y prête plus, sur les élections cantonales où on voit que sur certains de vos départements les accords municipaux ont pu être passés et respectés.
Il en est quelquefois un peu différemment sur les municipales. J'ai reçu un fax du Tarn-et-Garonne, on est dans ce cas de figure sur les deux élections. Il y avait un enjeu dans les accords qui ont été passés l'été dernier, qui était conforté dans ces élections municipales par la Gauche plurielle. Il s'agissait de faire en sorte que dans des négociations locales, qui ne sont jamais faciles, il puisse y avoir dans la majorité des villes, notamment des grandes villes, les villes de plus de 10 000 habitants de notre pays, des accords passés, qui montrent que la stratégie qui est menée au niveau gouvernemental, la stratégique que nous mettons en place sur le pays a des traductions concrètes dans nos municipalités, va donner lieu à des gains de villes mais également à des gains de Conseillers municipaux, pour toutes les forces de la Gauche qui composent la Gauche plurielle.
Je vais vous donner quelques éléments sur les accords passés : tout d'abord l'accord passé avec le Parti Communiste.
Nous avons affirmé, avec lui, la volonté de conforter les mairies de gauche et d'en conquérir de nouvelles sur la base du travail fait depuis de nombreuses années ensemble.
Aujourd'hui il s'agit de l'accord le plus large que nous ayons jamais signé et jamais mis en place avec le Parti Communiste. Lors d'élections municipales, ces trente dernières années, nous n'avons jamais eu autant d'accords.
Un élément de comparaison : en 1995, nous avions 134 villes de plus de 10 000 habitants qui étaient sans accord, sur ces 134 villes il y en avait 70 de gauche, pour lesquelles nous n'avions pas d'accord au premier tour, et où nous partions en liste séparée.
En 2001, il y a moins de 20 villes de plus de 10 000 habitants, sur lesquelles nous sommes en liste séparée, c'est-à-dire une réduction de 134 à 20, avec des départements comme le Nord-Pas-de-Calais ou la Moselle où nous avons des dynamiques qui se sont mises en place et qui sont assez différentes de ce qui pouvait être fait avant.
Nous avons pu, dans ces négociations, faire ce qu'il fallait pour arriver à ce point d'accord avec le Parti Communiste.
Avec le Mouvement des citoyens, nous avons signé un accord le 21 mars 2000. Nous connaissons aujourd'hui, à part une ou deux villes sur lesquelles nous

allons auditionner les fédérations demain, peu de difficultés dans la mise en œuvre de cet accord, en tout cas pas de difficultés qui remettent en cause ce qui a pu être signé ici ou là. C'est un accord qui a bien vécu.
Avec le Parti Radical de Gauche, nous avons globalement un bon respect de l'accord. Mais vous nous avez signalé les nombreuses difficultés locales d'application. C'est peut-être aujourd'hui le Parti de la Gauche plurielle avec lequel nous voyons remonter le plus de difficultés. Aujourd'hui, ils font le même exercice que nous c'est-à-dire, discuter de la façon de préparer les municipales.
C'est pour cela que je vous indique que s'il y avait d'autres difficultés, des inconnues à ce moment, il faudrait voir avec Philippe Bassinet, ou en tout cas venir nous voir demain matin pour que nous puissions faire un point complet avec eux en début de semaine.
Mais aux difficultés d'accords, se sont ajoutées un certain nombre de provocations ces derniers jours, comme par exemple le fait de partir et de quitter la liste de Catherine Trautmann à Strasbourg pour se présenter sur la liste des dissidents Socialistes, ce qui n'incite pas aujourd'hui à vouloir régler les petits problèmes qui nous sont posés ailleurs par le parti radical de gauche.
Enfin, avec les Verts, c'était le point le plus difficile. Il n'y avait pas d'accord national signé tout comme avec les autres partis, mais une volonté d'arriver au maximum d'accords. Je crois qu'on peut se rendre compte, quand on prend les grandes villes en allant jusqu'aux plus petites, que les grandes villes ont un très grand pourcentage d'accords.
On peut citer Lyon, Marseille, Nice, Saint-Brieuc, Quimper, Brest, Rennes, Fougères, Saint-Malo, Saint-Etienne, Nantes, Orléans, Metz, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Annecy, Toulon, Epinal, Sens…
On s'aperçoit qu'on a au minimum 60% de ces grandes villes sur lesquelles il y a des accords avec les Verts qui peuvent être signés sur des choses qui sont quelquefois un peu différentes des traditionnels accords avec les partis de la Gauche plurielle parce qu'il y a difficulté de discussion avec ceux qui sont liés à la coordination qu'ils peuvent avoir à leur statut.
Quelquefois il peut y avoir soutien à une liste et en même temps des problèmes locaux qui font que l'on retrouve aussi des représentants verts sur d'autres listes ou avec d'autres formations.
Mais si l'on prend aujourd'hui les accords qui font sur nos listes qu'il y a un soutien des Verts ou une participation des Verts, on arrive à peu près au chiffre de 60% d'accords passés.
Voilà donc le bilan de ces accords avec la Gauche plurielle.
On s'aperçoit que si l'on est plutôt bien traité, il y a une raison d'être bien traité.
On s'aperçoit que ceux qui nous parlent, discutent souvent du fait qu'on a su mettre en place une procédure, surtout ils notent que nous avons dans la quasi totalité des villes des accords à gauche.
C'est un facteur dynamique dans cette élection qui va permettre ces accords de premier tour.
D'abord avoir une position de force dans la façon dont nous abordons les élections. Tout ce qui a été fait pour qu'il y ait des accords au premier tour

servira aussi beaucoup pour les villes qui n'ont pas pu avoir d'accord au premier tour. La façon dont se passe la campagne, la dynamique entraînée par ce premier tour serviront pour la façon dont nous aurons à négocier entre les deux tours pour les villes où il n'y a pas eu d'accord parce qu'il y a des difficultés.
Donc il est nécessaire, dans les semaines qui viennent, d'essayer d'aplanir ces difficultés pour arriver à de bons accords de second tour. Je crois que nous avons là une capacité dynamique assez forte.

La présidente - Merci Bruno.
En attendant François, des camarades souhaitent-ils intervenir sur les accords avec la Gauche plurielle ?
… Tout va bien apparemment.
Y a-t-il d'autres interventions ?
… Henri Emmanuelli…

Henri Emmanuelli

Cela va être rapide.
Je m'inquiète. Compte tenu de ce qui s'est passé cette semaine et compte tenu de ce qui pourrait se passer la semaine suivante, il serait souhaitable que le Conseil national analyse avec un peu plus de temps la situation sociale et particulièrement le bilan social qui paraît renaître de ses cendres depuis quelques jours.
J'ai écouté avec beaucoup d'attention le rapport de Marisol Touraine dont je partage pour l'essentiel les conclusions. Mais je crois quand même que ce qui s'est passé cette semaine mérite que le Conseil national peut-être vote un texte ou lance un signal en direction de l'extérieur parce que nous sommes, certes, réunis pour les élections municipales, nous sommes là pour ratifier les listes, mais il ne faudrait peut-être pas que le décalage soit trop grand.
Nous avons vu les salariés descendre dans la rue cette semaine. Certains ont fait la comparaison avec l'automne 1995. S'il s'agit de problèmes communs, c'est incontestable, il y a quelques différences. Il y avait plus de salariés du secteur public qu'il n'y en avait en 1995, pour des raisons qui ont été dites, qui sont tout à fait compréhensibles, c'est qu'aujourd'hui le rééquilibrage du marché du travail redonne un certain dynamisme au secteur privé qui, à l'époque, en 1995, était préoccupé par la situation de l'emploi.
Ce qui s'est passé est très important et c'était certes dirigé – il s'agissait des retraites – d'abord et avant tout contre le MEDEF, mais je pense aussi que nous ne pouvons pas considérer qu'aucun message ne nous était adressé. Il était adressé au gouvernement, a fortiori au parti majoritaire de la Gauche plurielle.
J'ai entendu quelques slogans, comme vous sans doute, qui s'adressaient à nous. Nous avons des réponses à apporter sur une inquiétude très largement partagée par le monde salarial, mais au-delà du monde salarial par l'ensemble des Françaises et des Français parce que la propagande de la Droite, la manière récurrente dont elle aborde ce problème des retraites pour stigmatiser notre

Fondation Jean-Jaurès

prétendu immobilisme n'est pas sans danger dans le pays. Il faut qu'on y soit attentif.
J'ajoute que c'était certes dirigé contre le MEDEF, mais c'était aussi sans doute quelque part quand même un peu dirigé contre la refondation sociale, me semble-t-il.
Cette refondation sociale dont nous avons eu l'occasion, pendant le Congrès de Grenoble, de stigmatiser les objectifs et les moyens.
Nous devons veiller à ce que cette descente dans la rue de centaines de milliers de salariés ne se traduise pas par la suite, comme on a pu avoir le sentiment parfois que c'était le cas pour l'UNEDIC, par le sentiment que ceux qui tiennent bon ne l'emportent pas sur ceux qui savent manœuvrer.
Je n'irai pas plus loin dans cette analyse-là.
La deuxième chose, c'est qu'il va y avoir un autre mouvement et celui-là nous sera plus adressé, car il s'agit des salaires, il s'agit de la fonction publique. Certes nous disons tous qu'il ne faut pas croiser. J'ai eu l'occasion de dire mardi, au Bureau national, que cela pouvait être notre souci, mais que ce ne serait pas le souci partagé, que d'autres, au contraire, notamment dans le monde social, avaient souci tactique à croiser, eux.
Je ne serai pas très long et prudent. Je dirai quand même que dire aux fonctionnaires que ce que nous proposons pour cinq années de croissance, c'est la simple garantie de leur pouvoir d'achat n'est peut-être pas suffisant. A côté de cela, ce n'est pas ce que propose le ministre de la fonction publique, il propose aussi une revalorisation des salaires les plus faibles notamment des catégories C, mais je rappelle que la moitié se situe dans les collectivités locales.
Pour les autres catégories B et C, je ne suis pas certain qu'on puisse leur dire qu'après je répète cinq années de croissance 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, et 2002 éventuellement, la position des Socialistes – je dis des Socialistes, je ne dis pas du gouvernement qui a d'autres responsabilités et d'autres équilibres à faire respecter – ce soit : nous vous garantissons le pouvoir d'achat, c'est-à-dire nous vous garantissons des augmentations égales à l'inflation.
Je souhaite que l'on bouge de cette position-là qui ne me paraît pas tout à fait conforme au discours que j'entends par ailleurs sur la nécessité de redistribuer les fruits de la croissance.
Je sais ce que représente le poids de la fonction publique en charge budgétaire. Je ne mésestime pas le poids de ce type de négociation, mais je crois qu'à la veille d'échéances électorales importantes, que ce soit celles de cette année, ou celles de l'année prochaine, il ne nous appartient pas de dire que le partage des fruits de la croissance doit se limiter dans cette fonction publique aux salaires les plus faibles parce que je n'observe pas qu'en parallèle on dise au secteur privé que seules les rémunérations des salaires les moins bas doivent progresser. J'observe même que ce sont les rémunérations les plus élevées du secteur privé qui progressent le plus vite.
Je ne voudrais pas que, dans l'avenir, on arrive à une situation qui n'est déjà pas facile pour le secteur public où les décalages, les décrochages soient tels que

nous n’avons plus, dans la fonction publique, que ceux qui n’auraient pas la possibilité de trouver place dans le secteur privé.
En un mot comme en cent, je souhaiterais que le Parti Socialiste adresse un message aux syndicats de la fonction publique en leur disant que, dans cette partie difficile qui se joue entre eux et leurs employeurs, le Parti Socialiste, et je mesure mes mots, n’est pas indifférent à leurs préoccupations.
Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Merci Henri.
Sur ce thème, est-ce qu’il y a d’autres demandes d’intervention ?
…
Nous allons revenir au thème des élections municipales.
Si François Rebsamen est prêt à nous faire son rapport, je lui donne la parole.

François Rebsamen

Mes chers camarades,
On arrive maintenant au bout d’un processus de désignation de nos camarades dans les villes de plus de 20 000 habitants pour les élections municipales.
Je ne vous rappellerai pas que nous avons désigné, au mois de mai de l’année dernière, l’ensemble de nos têtes de liste.
Au point où nous en sommes, en ce moment, je dois rappeler, parce que c’est important que nous le sachions pour l’extérieur, que sur 420 villes de plus de 20 000 habitants sur lesquelles nous avons à procéder à une désignation et à valider des listes, il n’y a, et c’est une nouveauté, heureusement dans le Parti Socialiste, que quelques problèmes qui restent posés.
Je vous suggèrerai, avant de faire la liste de ces quelques problèmes, de donner mandat au Bureau national pour valider un certain nombre de villes dont nous n’avons pas reçu la liste à l’heure qu’il est pour des raisons diverses mais souvent liées à des difficultés finales de dosage du nombre de Socialistes en fonction de l’accord qui est passé avec nos partenaires.
Je vais donc les citer pour ces villes et je vous proposerai de donner mandat au Bureau National. Vous le verrez, sur 420 villes, il y en a très peu, mais il y en a quelques-uns d'importance.
Quelques jours de délai et le Bureau national se prononcera. Il n'y a pas, je le dis à l'avance, à part un cas que vous reconnaîtrez assez facilement, de problèmes annoncés entre Socialistes sur ces villes. Donc, nous proposons que mandat soit donné au Bureau national pour valider les listes qui nous seront adressées dans les prochains jours à Soissons et à Saint-Quentin, à Saintes (définitivement, nous avons entendu tout à l'heure le Premier fédéral, la liste est en reconstruction et sera donc présentée), à Auch pour des raisons un peu différentes, à Châteauroux, Mont-de-Marsan, Orléans, Chambéry et Saint-Dié pour des problèmes d'agenda et de calendrier, il y a eu un petit décalage d'une semaine, à Mende où la liste est en cours d'élaboration, à Thonon-les-Bains ou peut-être aujourd'hui une liste nouvelle devait être votée, à Vallauris dans les Alpes-Maritimes, faut-il le

Fondation Jean-Jaurès

rappeler, à Oullins, dans le 92 à La Garenne-Colombes, à Rueil-Malmaison et à Meudon pour un problème de délai, à Nogent dans le 94, à Arles dans les Bouches-du-Rhône, problème d'ajustement de relations avec nos partenaires, et à Caen, je ne m'étendrai pas…
Hormis ces villes, quelques problèmes nous avaient été soumis par nos camarades de la motion 2 et de la motion 3. Nous avons travaillé ensemble pour essayer d'aboutir à un accord global et je vous dirai où nous en sommes des propositions avant que le débat s'engage.
J'ajoute, avant d'évoquer ces deux recours généraux qui avaient été présentés, une première remarque.
Le travail du Conseil national, le travail de votre Commission nationale, n'est pas un travail facile, car il s'agit de travailler ou de recomposer des listes qui ont été adoptées par les militants. Je le redis bien, nous essayons là de prendre en compte des problèmes politiques qui nous sont posés, mais toutes les listes sur lesquelles nous travaillons en ce moment sont des listes qui ont été validées par les militants.
Il n'empêche qu'un problème, dont le Premier Secrétaire avait été saisi presque par voie de presse, se posait à Marseille. Nous avons travaillé sur ce sujet, une proposition a été faite pour Tar Ramani (?) qui trouvera place en position éligible dans le secteur 6-8 de Marseille, apportant ainsi une solution à un problème qui, semble-t-il, remuait beaucoup de camarades et d'intellectuels sur Marseille.
Pour ce qui concerne Clermont-Ferrand, nous avons auditionné ce matin le Maire de Clermont-Ferrand, la Commission est encore en train d'auditionner les conseillers généraux, les représentants des motions sur Clermont-Ferrand. Je propose que vous nous donniez mandat pour continuer à travailler afin de trouver une solution qui soit, non seulement, acceptable par tous, mais qui soit la meilleure position de combat électoral. Donc, nous avons mandat pour continuer à travailler le temps qu'il faudra pour résoudre les problèmes qui se posent (vous le savez, je n'insisterai pas, la liste de Clermont-Ferrand a été rejetée par les militants), et nous avons également mandat, presque par les militants, pour retravailler sur cette liste, en liaison, bien évidemment, avec le Maire et les principales composantes de cette liste.
S'agissant des deux recours généraux qui ont été présentés par nos camarades des motions 2 et 3, je dois dire que nous avons essayé de travailler pour montrer la volonté de rassemblement qui est la position constante du Premier Secrétaire, afin que nous arrivions, les uns et les autres, aujourd'hui, à valider ensemble l'ensemble des listes. Donc, des propositions ont été faites qui améliorent la représentation des camarades de ces motions sur les listes. Je ne rappellerai pas ce qui a été fait antérieurement. Je dirai qu'aujourd'hui, nous allons encore plus loin dans les propositions pour la motion 2 ; nous proposons qu'à Combes-la-Ville, notre camarade Gérard Filoche figure sur la liste en position de deuxième Socialiste.
Nous proposons qu'à Châtenay, une place en position éligible soit donnée à un camarade de la motion 2. Nous avons fait un certain nombre d'ajustements

antérieurs, je n'y reviendrai pas, les camarades de la motion 2 ont à apprécier les propositions que nous leurs faisons. Elles sont, bien évidemment, globales, elles fonctionnent avec le reste.
S'agissant de la motion 3, deux problèmes majeurs avaient été évoqués par les camarades de la motion 3. Des efforts antérieurs avaient été faits, je le dis, en amont, nous avions essayé d'avancer notamment sur Marseille où l'effort avait été fait. Il reste deux problèmes qui concernent l'un, la ville de Nice où les camarades de la motion 3 demandent pour un conseiller général la 5ème place sur la liste des Socialistes. La Commission propose de donner une réponse favorable à cette demande.
L'autre problème concerne Paris, c'est un problème général de représentation, semble-t-il, déposé par les camarades de la motion 3. Après discussions, contacts et avancées, nous faisons deux propositions aux camarades de la motion 3 : l'une, dans le 13ème arrondissement où nous proposons pour leurs camarades là 6ème place de Socialiste, et l'autre, dans le 15ème arrondissement où nous proposons pour leur camarade la 3ème place de Socialiste.
Ces trois propositions sont à apprécier, elles aussi, comme dans le cadre précédent de la motion 2, globalement.
Nous attendons donc de connaître les réponses aux propositions qui sont faites et qui sont des avancées qui traduisent la volonté de rassemblement de l'ensemble des Socialistes autour des listes qui, globalement, il faut dire les choses comme elles sont, n'ont pas posé et ne posent pas de problèmes nationaux.
Très peu de cas de dissidences, je dois le rappeler, sont aujourd'hui constatés ou annoncés. C'est un progrès, c'est tant mieux et même s'il y en a encore quelques-uns, c'est trop.
Il est donc nécessaire que le Conseil national se rassemble autour de listes votées par les militants en tenant compte, c'est ce que nous espérons, des propositions que nous faisons aux uns et aux autres pour essayer, aujourd'hui, de traduire cette volonté de rassemblement.
Voilà ce que je voulais dire avant que le débat s'engage Michèle. Tous les cas ont été examinés, on est au bout de la course, la discussion peut s'engager et je ne dirai pas que j'attends les réponses, mais un peu, quand même.

La présidente - Merci François. Effectivement, il n'y a pas trop de problèmes, mais il en reste quelques-uns et il est vrai que le rôle de la Convention nationale est d'essayer de trouver les conclusions pour pouvoir permettre aux uns et aux autres de trouver leur place.
J'invite les camarades, qui ont été sollicités par François également, à participer au débat.
Alain Vidalies.

Alain Vidalies
Mes chers camarades.

Avant d'entrer dans le vif du sujet sur la question de François et sur les propositions de la Commission, comme j'avais une observation en entrée, je vais la faire sur le débat précédent.
Je crois qu'il y avait lieu aussi d'ajouter le problème de Danone. Je crois que l'on voit de plus en plus cette question ressurgir dans cette société et avec cette incompréhension qui est très forte chez les salariés lorsqu'il y a des entreprises dont les bénéfices sont très importants, et avec cette demande de licenciements économiques sur lesquels on voit bien que malgré les efforts que nous avons fait dans les lois de modernisation sociale, il reste probablement aujourd'hui des réponses à apporter.
J'observe avec satisfaction que ces questions, lorsqu'elles sont posées de manière théorique, peuvent parfois créer des débats et des divisions chez nous, mais que lorsque les élus locaux qui, au moment du débat théorique, ne partageaient pas nos préoccupations, y sont confrontés sur le terrain, ils sont eux aussi obligés d'en appeler au législateur.
Aujourd'hui, on va voir probablement ce genre de situation se développer et je crois qu'il y aurait lieu, pour les Socialistes aussi, de mettre ce problème dans les réflexions.
Je voudrais aussi rappeler ce qu'a dit Henri Emmanuelli, Je ne voudrais pas que l'on se quitte avant qu'une motion soit prise, un texte qui positionne les Socialistes par rapport à l'actualité sociale et pas seulement par rapport aux questions fort importantes concernant les problèmes électoraux.
J'en viens à la question que vous posez. C'est vrai que nous avions fait des observations sur plusieurs villes, mais principalement sur Nice et Paris parce que tout simplement, compte tenu du résultat du Congrès, nous étions arrivés dans les deux cas à des situations qui ne nous paraissaient pas acceptables.
J'observe que la Commission a fait un véritable effort et que les propositions qui sont aujourd'hui faites par François sont des propositions qui peuvent recevoir notre acceptation.
Nous souhaitons que l'ensemble des propositions soient adoptées d'une manière unanime par notre Conseil national. A partir du moment où cet effort a été fait pour prendre en considération les légitimes problèmes que nous posions, nous sommes d'accord pour accepter de voter l'ensemble des propositions pour que le Parti se retrouve unanime pour affronter cette bataille et que nous ayons, au soir des 11 et 18 mars, ensemble, la meilleure et la plus grande possible des victoires. Merci.
(Applaudissements)

La présidente - Je vous demande un peu de silence. C'est franchement désagréable et le retour n'est vraiment pas très bon. Faites un effort, ou alors, menez vos discussions particulières à l'extérieur, encore une fois.
Y a-t-il d'autres demandes de parole ?
Je crois qu'il y a encore une discussion. La Motion 2 veut-elle apporter sa réponse ?

Fondation Jean-Jaurès

La motion 2 l'exprimera dans son vote, je crois qu'ils n'ont pas d'explication de vote à donner.
Patrick Bloche ?

Patrick Bloche

Chers camarades, François Rebsamen, dans son rapport visant à la rectification de nos listes et, visiblement, à la recherche du plus large accord entre les trois motions pour la ratification de ces listes, a évoqué tout particulièrement le problème de Paris en ce qui concerne la place des camarades de la motion 3.
Le problème n'est pas niable, je l'ai dit moi-même d'ailleurs, en tant que Premier Secrétaire fédéral, lors de la Convention fédérale de ratification, le 8 janvier dernier. J'ai dit également toute la difficulté de prendre en compte de manière souhaitable, tout du moins acceptable, la représentation des minorités, quand évidemment à Paris (mais c'est le cas, à la limite, dans chaque département), nous n'allons pas aux municipales sur une liste unique, mais sur 20 listes.
En l'occurrence, le 8 janvier, à la Convention fédérale de ratification, les 20 listes ont fait l'objet d'un vote global de ratification, prenant ainsi en compte ce qu'a été le vote des militants dans les 20 arrondissements puisque, dès la fin du mois de décembre, dès le 20 décembre très exactement, les 20 listes avaient été votées dès le premier tour par les militants. Forte de ce que sont désormais les bonnes habitudes démocratiques de notre Parti, la Convention fédérale n'avait pas été amenée à aller à l'encontre du vote des militants.
En fonction de ce que nous a dit François Rebsamen et des propositions qui sont faites pour une meilleure représentation des camarades de la motion 3 sur les listes parisiennes, souci qui est le mien également, je souhaiterais faire deux observations.
En ce qui concerne tout d'abord le 15ème arrondissement, les contacts que j'ai eus notamment avec Anne Hidalgo, tête de liste, et globalement avec les camarades Socialistes du 15ème arrondissement, conduisent de façon raisonnable à ce qu'un camarade de la motion 3 puisse réintégrer le début de liste, rejoignant d'ailleurs les propositions qu'Anne avait faites initialement mais qui avaient été refusées par les camarades de la motion 3 dans le 15ème arrondissement.
Donc, pour être très clair et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous sommes prêts à accepter et à prendre en compte que le ou la camarade de la motion 3 soit intégré dans cette liste à la 6ème place…

Dans la salle - 3ème !

Patrick Bloche - Non, non. Il y a une présentation des choses qui visait à dire : c'est le 3ème homme Socialiste. Compte tenu de la composition des listes, compte tenu du fait que les choses sont bien avancées à l'heure d'aujourd'hui et à la demande notamment des camarades du 15ème arrondissement et d'Anne Hidalgo (qui pourra au besoin s'exprimer, si elle le souhaite, sur le 15ème arrondissement), je donne le sentiment de la Direction fédérale sur le fait que

puisse être accepté un camarade de la motion 3 en 6ème position sur la liste Socialiste conduite par Anne Hidalgo.
C'est la première proposition. La proposition Rebsamen, c'était le 3ème homme Socialiste. Donc, la parité aidant, si je dis : "c'est le 6ème Socialiste", on verra sans doute, à un près, que les positions ne sont pas très lointaines.
Deuxième proposition, en ce qui concerne le 13ème arrondissement, où initialement la place qui avait été proposée à Laurent Miermont par Serge Blisko était la 18ème place, place que Laurent Miermont avait refusée, ainsi que les camarades de la motion 3, ce qui avait amené Laurent Miermont à quitter la liste (à mon avis, c'est toujours une erreur de quitter une liste).
Sur les possibilités de réintroduire un camarade de la motion 3, et en l'occurrence Laurent Miermont, animateur fédéral et tout particulièrement au titre de la motion 3 sur la fédération de Paris, j'avais eu des discussions avec la Direction fédérale afin qu'il y ait une réintroduction à partir du début de la seconde dizaine, pour dire les choses très clairement.
Le fait de réintroduire Laurent Miermont en 6ème position m'apparaît largement excessif par rapport à la réalité politique du 13ème arrondissement de la Fédération de Paris. On ne peut pas, pour la représentation d'une minorité, même aussi active et aussi contributive au débat y compris dans la Fédération de Paris, malmener une liste, ce qui conduit à repousser un camarade de qualité, fort d'une implantation locale et d'une réalité politique dans le 13ème arrondissement.
Je ne sais pas si Serge Blisko est là (il pourra s'en expliquer bien mieux que moi) mais je pense que le fait que Laurent Miermont se retrouve en 6ème position est très excessif et je souhaiterais qu'on puisse s'inscrire dans une démarche qui vise à ouvrir la liste du 13ème arrondissement à Laurent Miermont à partir de la 10ème place.
(Mouvements divers et quelques sifflets)

La présidente - Vous n'allez pas tous monter à la tribune voir François Rebsamen ! Je vous propose de venir au micro exposer vos problèmes, parce que cela devient infernal ici et François ne peut pas écouter les réponses que les uns et les autres apportent.
Patrick Menucci.

Patrick Menucci

Mes chers camarades, au nom de la motion 2, nous avions fait un certain nombre de remarques à la commission sur quelques villes où nous estimions que la représentativité de la motion 2 n'était pas entièrement prise en compte.
Je crois que chaque tête de liste et chaque responsable du Parti peuvent constater que, dans les villes où les camarades de la Gauche Socialiste sont en position sur les listes, ils mènent la bataille, ils mènent le combat et je dois d'ailleurs dire que, dans la quasi totalité des communes, les choses se sont passées correctement.
Il y a quelques communes qui posaient des problèmes. Nous avons, dans la commission, eu un travail constructif et nous considérons les propositions qu'a

faites tout à l'heure François Rebsamen, même si elles auraient pu être meilleures pour nous, comme acceptables. Nous voterons le rapport qui est proposé par François Rebsamen.
Enfin, je souhaiterais qu'on éclaircisse un point que l'on n'a pas très bien compris. Il y avait un petit contentieux sur le 7ème secteur de Marseille concernant une place de 37ème sur la liste. Il a été discuté en commission et nous n'avons pas eu les éléments dans le rapport. Je sais qu'il doit y avoir une intervention auprès de la tête de liste et nous souhaiterions (cela ne concerne d'ailleurs pas un camarade de notre courant) que ce soit précisé, pour savoir ce qui doit se passer.
Je vous remercie.

La présidente - Jean-François Merle.

Jean-François Merle

Je voudrais juste apporter un complément rapide aux propositions de François Rebsamen en ce qui concerne la situation de deux départements d'Outremer, la Guadeloupe et la Réunion.
En ce qui concerne le Département de la Réunion, les camarades qui étaient mobilisés ces dernières semaines pour préparer l'accueil du Premier Ministre n'ont pas eu le temps (chacun comprendra les délais de calendrier que cela imposait) de transmettre les listes à temps. Je propose donc que, comme pour les autres communes qui ont été citées, ce soit le Bureau national qui soit mandaté pour investir les listes, une fois qu'elles auront été transmises et qu'il aura été vérifié qu'elles s'inscrivent bien dans une dynamique de la Gauche plurielle dans ce département d'Outremer comme en métropole.
En ce qui concerne le département de la Guadeloupe, où l'élection du Premier Secrétaire fédéral n'a pas pu être validée après le Congrès de Grenoble, où, par conséquent, nous sommes dans une situation incertaine du point de vue de la direction de la Fédération et où il n'est peut-être pas souhaitable, dans les quelques semaines qui nous séparent du scrutin municipal et cantonal, d'ajouter des difficultés internes à celles que nos camarades guadeloupéens ont tout de même créées, je propose également (et ceci quelle que soit la taille des communes, y compris donc pour les communes de moins de 20 000 habitants) que ce soit le Bureau national qui se substitue à la fédération pour délivrer les investitures pour les listes qui nous serons adressées dans les prochains jours.
Voilà le complément que je voulais apporter pour deux départements d'Outremer où il y a, dans un cas uniquement pour des raisons de calendrier, dans l'autre cas pour des problèmes un peu plus complexes, des solutions qui devront être arrêtées par le Bureau national.

La présidente - Merci, Jean-François.
Y a-t-il d'autres demandes de parole ?
….

Fondation Jean-Jaurès

Avant de passer au vote, je me permets de m'exprimer sur la situation des femmes et notamment la parité.
Il est vrai que la loi encadrait la composition des listes, mais en interne, mes chers camarades, il y a quand même eu des méthodes qui n'ont pas été très appréciées et, ce matin, la Commission nationale que je réunissais a eu écho de certaines situations qui sont fort désagréables.
Il y aura des femmes sur les listes, oui, beaucoup de femmes rentreront dans les conseils municipaux, mais certaines se sont retrouvées, de la veille au lendemain, si je peux me permettre, sur une liste, et retirées de la liste au moment du vote des militants !
Remplir le contrat sur la parité est une chose, mais politiquement, au-delà de cela, je trouve qu'il y a des méthodes qui ont été mises en place qui ne sont pas normales (certaines sont montées à la commission des conflits ou à la commission du contentieux, oui, mais d'autres non) et je trouve qu'il aurait fallu quand même rester dans le cadre qui nous était fixé par le Parti, notamment par rapport aux actes sur lesquels nous serons jugés.
Je ne sais pas ce que la commission du contentieux a décidé, mais je peux vous dire que c'était des situations très difficiles, notamment à Marseille, puisque cela a été évoqué plusieurs fois ce matin à la Commission nationale.
Je vous invite également à regarder dans vos dossiers où vous avez, au-delà des rapports municipaux que nous évoquons depuis quelques instants, un argumentaire "Elections municipales et cantonales 2001" qui a été réalisé par la Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains, ainsi qu'un excellent document du CESR pour une démocratie retrouvée, notamment au travers des associations et du politique.
Chers camarades, je pense que ces deux documents vous seront utiles à la préparation de vos argumentaires et à la mise en place de vos documents de campagne.
C'est Alain Bergounioux qui va nous donner le programme de demain.

Alain Bergounioux

Je veux bien faire un écran de publicité pour le programme de demain…
Demain, c'est la réunion des Secrétaires de sections, comme vous le savez, et elle est divisée en deux temps :
Le premier temps, c'est la discussion sur les élections municipales, mais dans l'autre aspect, celui du Manifeste municipal. Vous avez d'ailleurs dans les dossiers un numéro spécial de L'Hebdo présentant le Manifeste municipal qui a été tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires pour que les Fédérations puissent le commander ou le distribuer dans des réunions, selon leurs besoins.
Donc, il y a une première table ronde animée par André Laignel et Catherine Trautmann, avec plusieurs Ministres, pour discuter avec les Secrétaires de sections des problèmes qui peuvent se poser : logement, sécurité, politique sociale, politique éducative. François Hollande interviendra en fin de matinée.
L'après-midi, le débat sera introduit par Martine Aubry sur les éléments du Projet, la méthode et le fond, là aussi suivi d'une table ronde permettant de

répondre aux questions des Secrétaires de sections sur les thèmes et sur la manière de mener ce débat, son ouverture vers la société, avec les associations, les partenaires de la Gauche plurielle. Lionel Jospin interviendra à 16 heures.
Je crois avoir fait un résumé exhaustif, mais je ne peux pas annoncer ce qui se passera lundi, parce que je ne le sais pas !

La présidente - Et mardi non plus.
J'attends François Rebsamen pour apporter les réponses aux questions posées…

Bruno Leroux - Encore un intermède pour dire qu'en dehors des camarades qui souhaiteraient évoquer les questions liées à la Gauche plurielle, nous nous réunirons à 10 heures, avec les représentants des fédérations de Seine-Saint-Denis, de l'Essonne et de Loire.
François Rebsamen - Avant de passer au vote je voudrais bien repréciser les choses.
A tous les camarades de la motion 2, je donne acte à Patrick Menucci de ses remarques, elles seront faites à la tête de liste dans le secteur concernée.
Pour les camarades de la motion 3, je précise les choses. Ce que nous proposons, c'est une avancée significative à Nice, avec la place d'un Conseiller général en cinquième position, et sur Paris, 2 Conseillers d'arrondissement, un dans le 13ème et un dans le 15ème arrondissement, la 7ème place des Socialistes pour Laurent Miermont dans le 13ème arrondissement, et la 6ème place des Socialistes dans le 15ème arrondissement pour le camarade qui nous sera indiqué.
Voilà les propositions de la motion 3 finale que nous faisons. J'attends les remarques.

La présidente - Alain Vidalies.

Alain Vidalies

Mes chers camarades, je n'avais pas prévu de remonter à la tribune ! Les choses semblaient pourtant claires ! Il y a des pratiques et des procédures dans notre Parti. Nous avions un certain nombre de difficultés ici ou là, mais pas spécifiques à cette désignation, c'est normal, c'est le fonctionnement de notre Parti !
Où ont lieu ces difficultés ?
Pas partout. Dans beaucoup d'endroits, les Socialistes dans leur diversité savent se respecter les uns les autres et dans 98% des endroits, il n'y a pas de problème et quand il y a des problèmes, ils se règlent au niveau fédéral, parfois à l'issue d'une première discussion. Il reste toujours en fin de course 2 ou 3 problèmes. Quels sont ces problèmes ? C'est là où l'on a nié l'existence de gens, où l'on a fait des propositions tellement faibles qu'elles n'ont pas été acceptées. Et c'est bien parce que ce sont les cas les plus graves que cela appelle une discussion.
Toute la journée, la commission va travailler !

Fondation Jean-Jaurès

Bien entendu, nous allons abandonner un certain nombre de demandes parce que -on l'a dit, vous étiez tous là- : « C'est global et c'est à prendre ou à laisser et c'est très bien ainsi ! Ceux-là même qui ont créé les problèmes, qui font qu'on discute de cette question alors qu'on n'aurait jamais dû en parler si cela c'était passé comme ailleurs, viennent et disent : « Non, on remet tout en question », car en réalité, ce qui vient d'être proposé est en retrait sur la seule intervention du Premier secrétaire fédéral de Paris par rapport au travail de la commission réunie sans tous les représentants au niveau national de toutes les motions, c'est-à-dire la garantie de l'union de notre Parti…
(Applaudissements)
… Et après que les deux représentant de la motion 2 et de la motion 3 soient venus ici dire : « C'est d'accord, le Parti va sortir uni ». Non, les mêmes qui sont à l'origine de cette difficulté, c'est-à-dire une démarche d'exclusion, sont contre nous, viennent ici et remettent tout cela en question !
Eh bien, cela ne marche pas ! Nous avions accepté les conclusions de la Commission et je remercie François car je crois qu'il a bien mené les négociations, il avait compris, il vous a fait des propositions prenant en compte les avancées dans cette affaire avec le souci de l'unité et du rassemblement du Parti.
Je conçois pourquoi il est contraint de faire cette proposition, mais non, François, c'est ta première démarche qui était la bonne et notre position est claire : nous demandons que les conclusions de la Commission soient soumises au vote du Conseil national !
Et nous avons dit que nous étions d'accord et je pense que c'est à ce prix-là que le Parti sortira rassemblé ; sinon il faut réengager la discussion sur ce point et sur tous les autres et je crois que franchement, ce serait une bien triste fin pour ce Conseil national alors même que partout ailleurs, tous ceux qui sont ici dans votre fédération, votre municipalité pour la quasi-totalité, vous avez fait l'effort de prendre en compte cette diversité. Or, on ne parle pas de vous alors que ceux qui ne l'ont pas fait ne sont pas aujourd'hui en situation de mettre en responsabilité l'échec du rassemblement du Parti. Donc, nous demandons la mise au vote des propositions initiales de la Commission et que nous avions acceptées.
(Applaudissements).

La présidente - Chers camarades, je propose une suspension de 15 minutes, merci…

(La séance est suspendue à 16 heures 40)

La séance est reprise à 17 H 10 sous la présidence de Michèle Sabban.

La présidente - La parole est à François Rebsamen.

François Rebsamen

.- Je vais essayer d'éviter les lapsus, cela gagnera du temps, bien que je n'en sois pas persuadé.
On est tenté de faire la proposition suivante pour Paris : je ne rappelle pas ce que j'avais dit aux camarades de la motion 3 s'agissant de Nice.
Pour Paris, la proposition qui serait faite serait la suivante :
- 3 conseillers d'arrondissement.
La 8ème place des Socialistes dans le 10ème arrondissement.
La 7ème place des Socialistes dans le 13ème arrondissement.
La 6ème place des Socialistes dans le 15ème arrondissement.
Dans un autre domaine, la commission propose de donner la seconde place dans le 16ème arrondissement à Zacharie Marie.
Voilà l'ensemble des propositions qui nous sont soumises.
Je ne redis pas ce que j'ai dit tout à l'heure. Maintenant je crois qu'il convient que chacun prenne ses responsabilités. Tout a été fait dans un souci de rassemblement des Socialistes.
Je remercie les camarades qui ont participé à ce travail de rassemblement dans la commission et je vous propose d'actes ces propositions en levant la main.
Qui est pour l'adoption de l'ensemble de ces propositions ?
….
Qui est contre ?
….
1 voix contre.
Qui s'abstient ?
16 abstentions.
Je vous remercie de votre vote.
(Applaudissements).

La présidente - Mes chers camarades, la parole est à Henri Emmanuelli.

Henri Emmanuelli - Je suis comme vous, je préfèrerais m'occuper d'autre chose. Je voudrais dire au Premier Secrétaire, François Rebsamen que cette proposition avait été votée, on l'a fait dans un esprit d'unité et d'union pour ce Parti.
Je tiens à dire à cette tribune que je trouve profondément anormal que les propositions qui ont été faites à la motion 3, font qu'il n'y aura aucun membre de la motion 3 au Conseil municipal de Paris, que les choses soient bien claires pour tous ceux qui ne l'auraient pas compris.

Patrick Bloche - C'est une menace, c'est cela ?

Henri Emmanuelli - Pas du tout.
C'est un constat. Si on ne peut plus faire acter ….On peut dire que dans la capitale, première ville de France, la fédération de Paris aura fait en sorte qu'il n'y ait aucun représentant de la motion 3 au Conseil municipal de Paris.

Fondation Jean-Jaurès

La présidente - Merci, François.
Ce Conseil national de ratification, je crois, s'est plutôt bien passé, contrairement à ce que pouvait penser François.
Je vous invite demain au rassemblement des Secrétaires de sections. Merci.

(La séance est levée à 17 H 30).

Coll. Fondation Jean-Jaurès